COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 05

Réunion du Bureau Exécutif :	**Lundi 21 Septembre 2021**
À :	**18h30**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Jérôme CASCALES, Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Olivier GONCALVES, Vincent PACE, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO**
Excusé(s) :	
Assiste(nt) à la séance :	**M. Maxime APRUZZESE CTRA**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal des réunions du Bureau Exécutif du 06 et 09.09.2021 (PV 04) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

OUVERTURE DE LA SEANCE

La réunion du 21.09, s'étant tenue en visioconférence, a permis de pouvoir, dans un cadre classique, aborder les différents points de l'arbitrage et de valider les résultats des tests physiques effectués lors de la session complémentaire et de rattrapage du 19.09.

Le Président et les membres de la CRA félicitent Fouad YOUCEF et surtout la maman pour la naissance de jumelles prénommées Khiara et Esma et souhaitent à la famille de notre Arbitre Assistant, tout le bonheur du monde.

*****

POINTS ABORDES

INFORMATIONS DTA-CFA-FFF-CRA

Le Président Karim ABED aborde les points suivants :

- JNA 2021 = sont prévues fin octobre 2021, la CRA prendra toutes dispositions en fonction du programme qui sera arrêté.
- Examens FFF 2020/2021 = se dérouleront les 20 et 21.11.2021 au CNF de Clairefontaine.
  Nos 4 candidats sont : Bianca GIURAN (FFE2), Simon AMZALLAG (F4), Loris LEPORATI (AF3) et Nébyl RAHAL (FFU2).
  Lors du déroulement des examens FFF pour la saison 2021/2022, la CRA rappelle que les frais de déplacement sur le CNF des candidats JAF restent toujours pris en charge par moitié par la CRA et la ou les CDA concernées.
- Courrier du Président de la CDA de Côte d'Azur sur la non-participation aux tests physiques d'un JAL le 22.08.02021 :
  La CRA avait pris la décision en date du 19.08.2021 que tous les Arbitres de Ligue, n'ayant pas, soit enregistré leur licence, soit présenté un dossier médical validé à la date du 20.08 au soir, ou n'étant présents que pour les tests physiques, seraient prévenus par téléphone de ne pas se déplacer pour le stage de rentrée. Les Arbitres (4) qui ont outre-passé cette consigne, n'ont pas participé aux tests.
- Début de saison 2021/2022 = Transition pour le Pôle désignations avec le changement de personnes, la nouvelle répartition des désignations et la prise en compte indispensable et fondamentale des relations avec les CDA.
  La CRA doit retrouver un fonctionnement normal par rapport aux situations liées aux saisons passées et tout doit reposer sur les orientations prises lors du Séminaire de Juin 2021.

EFFECTIFS ARBITRES DE LIGUE AU 21.09.2021

Noël RIFFAUD fait le point sur les effectifs par rapport au début de saison :

Sur un total de 171 = [57 JAL dont 9 Candidats et 114 Séniors dont 9 candidats], baisse depuis le 01.07.2021 de 7 dont 3 JAL (incluant le passage de JAL en R2)

Les effectifs par catégories sont les suivants = (C = candidats)

- **RE**: 11 **R1**: 21 **R2**: 41+5 C **FE**: 5+3 C **AR1**: 16 **AR2**: 7+1 C **FU**: 4 sp (+11) **JAL**: 48 + 9 C

Baisse significative pour :

- 4 AR2 (2 arrêts – 1 mutation – 1 année sabbatique)
- 4 FU non spécifique (arrêt double affectation)
- 6 JAL (1 arrêt – 1 mutation – 1 District – 3 année sabbatique)

4 Arbitres mutés sur notre Ligue sont compris dans cet effectif = 2 AR1 – 1 R1 – 1 R2

Faut-il prévoir des examens ou ouverture de passerelle pour augmenter les effectifs des Arbitres Assistants AR2, les Arbitres Futsal Ligue et les Féminines ?

Ce point sera abordé lors de prochaines réunions.

POINT SUR LES TESTS PHYSIQUES APRES 3 SESSIONS AU 19.09.2021

Après la session complémentaire et de rattrapage s'étant déroulées le 19.09.2021 à BOULOURIS, 10 Arbitres ont validé leurs tests dont 5 en rattrapage R1 (voir décisions CRA ci-après).
31 Arbitres de Ligue restent encore à passer cette étape de début de saison :

- 9 en échec sur la première session blessés, 13 en arrêt médical et 9 absents

La prochaine session est fixée au Dimanche 17.10.2021 au CREPS de BOULOURIS (Stage CRA Pôle Promotionnels).
A la suite de ces sessions de ces tests physiques, les membres du Bureau Exécutif de la CRA ont décidé de mener une réflexion globale quant à leur déroulement, sur la présence de secouristes, sur la mise à disposition d'un défibrillateur, sur la pertinence des temps de réalisation fixée dans le Règlement Intérieur imposés notamment pour les R1, les R2 et les JAL, l'arrivée de Très Jeunes Arbitres comme candidats imposant une nouvelle adaptation des temps de passage et des distances à parcourir.
Maxime APRUZZESE est chargé de prendre contact avec ses homologues d'autres Ligues afin de comparer les temps fixés et avec la DTR pour les tests pratiqués pour les joueurs d'U14 à U16.
Une demande sera faite auprès de la Commission Médicale de la Ligue.
Ce point sera présenté à la prochaine réunion pour validation et une mise en place pour la saison prochaine.

POLE DESIGNATIONS CRA :

Jean-Michel DER MARDIROSSIAN, chargé des désignations pour l'ensemble des catégories JAL et Séniors précise les points suivants :

- Respect du Règlement Intérieur de la CRA comme présenté au stage de rentrée.
- Délégation des désignations avec les CDA en cours de mise en place
- Echange avec les responsables Désignations des CDA avec Fabrice POREE
- Planning des Pré-désignations, des désignations, informations des CDA respecté (hors coupes)
- Problématique des manques d'effectifs Arbitres ligue et Districts
- Schéma de Désignations pour les compétitions Jeunes Ligue en test jusqu'au 15/10
- Réservation de désignations par la CRA sur les U14 pour les 3 très jeunes Arbitres

Un problème est apparu dans le calcul automatique des indemnités d'arbitrage pour les Arbitres désignés sur une rencontre avec la prise en compte des paramètres inclus sur la FMI et donc de FOOT2000. En cas d'absence des Arbitres désignés et sans avoir apporté de modifications à la FMI, le calcul des frais est effectué et les règlements peuvent être effectués.
Une procédure de contrôle doit être mise en place et toute information sur de telles situations doit être remontée à la CRA.

POLE PROMOTIONNEL ET CANDIDATS FFF

Nicolas PEZZOLI informe les membres du Bureau Exécutif de la CRA sur le fonctionnement actuel si particulier avec la présence des candidats FFF en ce début de saison.

- Candidats Examens FFF des 20 et 21.11.2021 : programme toujours d'actualité prévu avec questionnaire, rapport et vidéo en fonction de la spécificité des candidats.
  Les Observations par la CFA des candidats admis à l'issue des tests techniques et physiques de Novembre sont programmées à partir de Janvier 2022, notamment en N2.
- Autres Arbitres du pôle : pas de formation continue et de tests, le cursus normal sera repris après le 20.11.
- Stage CRA du 15 au 17.10.2021 au CREPS de BOULOURIS pour tous les Arbitres promotionnels :
  Aucun test technique ne sera programmé.

Maxime APRUZZESE, CTRA précise que le dispositif « un Référent FFF par candidat » et le principe de l'autoévaluation est remis en place, ainsi que pour les candidats JAF saison 2020/2021.

Un point sur les observations des 2 candidats JAF est fait.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA FFF :

Mail du 17.09 de la DTA relatif à la transmission des rapports d'observation de deux Arbitres JAF et Candidats JAF de notre Ligue.
La CRA les transfère aux Arbitres concernés.

DE LA CDA PROVENCE :

Mail du 13.09 relatif à l'accès à FOOT2000 en vue des désignations des JAD sur les championnats Jeunes Ligue et sur matchs U20.
La CRA informe le service Informatique de la Ligue pour suite à donner.

DES CLUBS:

S.P.C. AIR BEL:
Mail du 13.09 relatif à la demande de changement d'un Arbitre sur un match U16R.
La CRA valide avec le pôle Désignations la modification de désignation.

ET.S. FOS :
Mail du 20.09 relatif aux conditions d'accès au stade Parsemain pour le match de R1 du 26.09.
La CRA transfère l'information aux Arbitres de Ligue concernés.

DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD Jean-François SOTO :
Mail du 16.09 relatif aux rapports d'arbitrage manquants sur les journées des 11-12.09.2021.

DES ARBITRES :
Courrier : Néant

Rapports :
- SALEMME Marion : mail du 19.09 relatif à la transmission du rapport d'arbitrage en raison du dysfonctionnement de la FMI.
- FAREL Dany : mail du 20.09 relatif à la transmission du rapport d'arbitrage signalant la blessure de l'Arbitre Assistant sur un match U20 du 18.09.
  La CRA le remercie d'avoir appliqué le protocole de communication dans ce cas.
- BOURREQUAT Marjorie : mail du 20.09 relatif à la transmission du rapport d'arbitrage sur un match de R1F pour un avertissement.

La CRA l'informe que cet envoi n'est pas nécessaire et lui signale de consulter le protocole de communication remis au stage de rentrée sur cette rubrique.

- SAPONE Matéo : mail du 20.09 relatif à une précision apportée sur le rapport saisi.

RIB :

- EL MEDDAH Malik – PASQUIER Valentin – SLAMA Béchir – HAMILA Hadman : mails pour envoi de leur RIB
  La CRA transfère le mail au service Comptabilité.

Dossier Médical :

- TENNE Dorian – MEBAREK Mohamed : Transfert des mails respectifs du 17 et 15.09l par la CRA au Service Compétitions.

Modifications des jours disponibles :

- CAMPO Julien – DJIANE Jullien : mails du 10 et 14.09 pour une mise à jour de leurs jours disponibles pour arbitrer.
  La CRA transfère leurs mails au pôle Désignations, cela permettra de couvrir plus de matchs.

Autres demandes :

- ADAMCZYK Teddy : mail du 10.09 relatif à la mise des indisponibilités sur le portail et à la transmission du justificatif professionnel lié à son indisponibilité pour le 18.09.
  La CRA le remercie pour l'application du protocole de communication.
- DOUAY Gaëtan : mail du 10.09 relatif au fait que sa blessure ne lui permettra de participer aux tests physiques du 19.09 mais plutôt à la session du 17.10.
  La CRA lui transmettra la convocation pour cette date.
- BOUMENDI Pascal : mail du 10.09 relatif à la transmission du justificatif professionnel lié à son indisponibilité pour le 18.09.
  La CRA le remercie pour l'application du protocole de communication.
- HOLLECKER Sébastien : mail du 10.09 relatif à sa décision d'arrêter l'Arbitrage au niveau Ligue et de se remettre à la disposition de son District.
  La CRA traitera ce souhait lors de sa prochaine réunion du 21.09.
- YOUCEF Fouad : mail du 11.09 relatif à son impossibilité de pouvoir officier les 11 et 12.09 en raison de l'arrivée d'un heureux évènement familial.
  Mail du 16.09 nous informant de la naissance de 2 jumelles et transmettant le justificatif correspondant.
  La CRA le félicite pour cette double naissance de Khiara et d'Esma.
- MESSISHA Karim : mail du 12.09 relatif à sa situation après la validation de ses tests physiques, à son indisponibilité liée à son activité professionnelle et son impossibilité de pouvoir assister à la partie technico-administrative.
  Mail du 16.09 demandant à être reçu par la CRA du fait du report de désignation.
  La CRA traitera sa demande lors de sa prochaine réunion.
- KINNOUS Chaïb : mails du 11.09 relatifs à un problème sur la distance prise en compte sur un match à SALIN de GIRAUD et à une demande de renseignements par rapport aux consignes données par les délégués.
  La CRA transfère les deux demandes au service comptabilité et à la Commission concernée.
- BOUASLA Yassine : mail du 13.09 relatif à la diffusion de la liste des Arbitres de Ligue.
  La CRA l'informe que l'annuaire en cours d'élaboration sera diffusé le 30.09.
- DE THILLOT Thomas : mail du 14.09 reçu en transfert du secrétariat relatif à son indisponibilité non validée par rapport aux désignations du 19.09.
  La CRA l'informe qu'après vérification, il n'y a eu aucune saisie d'indisponibilité.
- LEPORATI Loris : mail du 13.09 relatif à sa participation au stage CRA du 15 au 17.10.

- MESSAOUDI Anas : mail du 15.09 relatif à sa demande de pouvoir être désigné dans le cadre de sa préparation des tests physiques du 19.09.
  La CRA lui précise que cela sera possible après le suivi de la partie technico-administrative prévue.
- PEUVREL Keven : mail du 15.09, Arbitre de Ligue de la Ligue des Hauts de France nous informant de sa demande de mutation sur notre Ligue en raison de son déménagement à compter du 01.10
  La CRA lui précise les démarches liées à ce transfert, le dossier étant demandé à sa Ligue actuelle.
- WOLFF Benoit : mail du 15.09 relatif à sa présence lors de la session des tests physiques du 17.10.

Indisponibilités médicales :

- DEFERRO Rémy : mail du 12.09 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'indisponibilité d'arbitrage de 30 jours soit jusqu'au 08.10.
  La CRA prendra contact avec lui.
- MOUDERY Philippe : mail du 14.09 relatif à son information quant à sa blessure toujours présente et avec la possibilité de participer aux tests physiques du 17.10.
- SMOUNI Hicham : mail du 12.09 transféré par le Secrétariat relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'arrêt d'arbitrage de 3 mois jusqu'au 06.12.
  La CRA lui demande de bien vouloir saisir les dates d'indisponibilités en application du protocole de communication.
- YOUSSEF Walid : mail du 15.09 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'indisponibilité d'arbitrage de 30 jours soit jusqu'au 17.10.
  La CRA prendra contact avec lui.
- KEBIR Gihed : mail du 17.09 relatif à la transmission du certificat médical pour un arrêt de maladie sur le weekend du18-19.09 étant désigné.
- MARESNI Nabil : mail du 17.09 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'indisponibilité d'arbitrage de 30 jours soit jusqu'au 19.10 (possible participation aux tests physiques).
  La CRA prendra contact avec lui.
- MARINSALTI Alexis : mail du 17.09 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'indisponibilité d'arbitrage de 30 jours soit jusqu'au 15.10.
  La CRA prendra contact avec lui.
- SASSI Julien : mail du 21.09 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage pour 16 jours jusqu'au 26.09.
  La CRA lui demande de saisir son indisponibilité sur le Portail au plus tôt.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.
La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur Portail des Officiels avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : cra@mediterranee.fff.fr.

Indisponibilité autres :

- ALEXANDRE Jordan – CHABANE Loïc – DERVEAUX Cédric – GASMI Cyril – KERBA Lyes – MARESNI Nabil – DONADIO Julien – BERTRAND Vincent – GONCALVES Olivier : mails pour signaler leurs indisponibilités par rapport à la formation d'initiateurs FIA des 18 et 19.09 à BOULOURIS.
- BARLOZZI Julien : mail du 15.09 relatif à ses désignations des 25-26.09, à partir du 01.10, il ne sera disponible que pour un seul match du fait de son activité professionnelle.
- GASMI Cyril : mail du 15.09 informant la CRA de sa non-disponibilité par rapport aux désignations validées pour raison personnelle.

La CRA l'informe qu'en l'absence de justificatif, l'application de la décote sur la note CRA sera effective.

- ABDELGHEFFAR Amar : mail du 16.09 relatif à la saisie d'une indisponibilité pour raison professionnelle pour le 02.10, délai non respecté.
  La CRA lui demande de transmettre le justificatif correspondant, sans réception, la décote sera effective.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [numéro licence@lmedfoot.fr] à l'adresse mail suivante unique : cra@méditerranée.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur Portail des Officiels dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine (personnel, professionnel ou médical) doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

Lu et pris note de tous les mails, la CRA les remercie.

*****

DECISIONS CRA

DECISION 17 – 21.09.2021 – Résultats des Tests Physiques sessions complémentaire et de rattrapage des Arbitres de Ligue du 19.09.2021 à BOULOURIS :

La CRA a organisé au CREPS de BOULOURIS en date du 19.09, le déroulement des tests physiques et de la partie technico-administrative obligatoire, deuxième session complémentaire pour les Arbitres absents pour raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées, blessés ou en maladie les 21-22.08, ou n'ayant pas validé leur licence ou dossier médical à la date du 05.09.2021.

Etait programmée, la session de rattrapage R1 pour ceux qui avaient été en échec les 21 ou 22.08.

N'ont pas été convoqués ou admis à participer à ces tests, les Arbitres qui n'avaient toujours pas régularisé leur dossier médical ou l'enregistrement de leur licence avant la date du samedi 18.09.2021.

Etaient présents lors de l'organisation de cette session de tests physiques au CREPS de BOULOURIS :

- Denis SOTO, Noël RIFFAUD, Olivier GONCALVES de la CRA et Hachim ABDALLAH membre de l'ETRA.

La CRA au vu des résultats enregistrés pour l'ensemble des tests, a entériné les résultats suivants :

1) **Arbitres de Ligue ayant participé au test physique suite absence ou blessure :**

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue et l'absence de Zakaria OUGHCHA (n'ayant pu être présent pour raisons médicales) inclus dans le tableau ci-dessous.

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	21-22/08 OK/ Echec/abs	TEST PHY 1° SESSION ET RATTRAPAGE R	Résultat Test PHY 2° session 19/0
ABECHA Adam	PROVENCE	JAL1	abs	Boul 19/09	ok
DJAYET Stan	PROVENCE	JAL1R	abs	Boul 19/09	ok
OUGHCHA Zakaria	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs	Abs Boul 19/09	ABS 19/09
REGAIEG Mounir	CÔTE D'AZUR	R2	abs	Boul 19/09	ok
TAIEB Hamda	VAR	JAL1R	abs	Boul 19/09	ok

AMMAR Maïssa	COTE D'AZUR	Cand JAL phy	abs med à con	Boul 19/09	Ok

Le Jeune Arbitre de Ligue Zakaria OUGHCHA, ayant transmis un arrêt de travail validé par la CRA, sera convoqué à la prochaine session.
Les Arbitres de Ligue ayant validé leurs tests, pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés, tout comme les Arbitres ayant suivi la partie technique et administrative obligatoire du fait de leur départ anticipé le 05.09, à savoir :

- **ADJENGUI Lou Ay – AOUSAY Solayman – MESSAOUDI Anas - MESSISHA Karim - TOURNIER Nicolas**

2) **<u>Arbitres de Ligue convoqués au rattrapage R1 des tests physiques du 19.09.2021 suite à leur échec lors du Stage de rentrée en date des 21-22.08.2021 :</u>**

En application de l'Art. 22 de son RI, dans le cadre de l'épreuve physique liée à la possibilité de pouvoir être désignables sur leur niveau de catégorie, suite à leur échec lors de la séance des tests physiques effectués lors du stage de rentrée en date des 21-22.08.2021,

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous.

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY VELAUX 05/09/2021 OK/ Echec/al	Résultat TEST PHY 2° session R1 19/09
DE NUNZIO Tom	VAR	JAL1P	Echec	Boul 19/09	ok
DERVEAUX Cédric	VAR	Cand AR2	Echec	Boul 19/09	ok
GUIMONNEAU Clément	GRAND VAUCLUSE	JAL1R	Echec	Boul 19/09	ok
SASSI Julien	CÔTE D'AZUR	R1	Echec	Boul 19/09	ok
WULLEMS Marc	CÔTE D'AZUR	R1	Echec	Boul 19/09	ok

Ces Arbitres de Ligue pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés dans leurs catégories respectives.

La CRA transmettra ces décisions aux Présidents de CDA concernées.

<u>DECISION 18 – 21.09.2021 – A la Suite du déroulement des tests physiques les 05 et 19.09.2021, validation par la CRA de la liste des Arbitres de Ligue en échec ou ne les ayant pas validés à cette date :</u>
La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue concernés.

1) **<u>Liste des Arbitres ayant été en échec soit les 21-22.08 ou le 05.09.2021.</u>**

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi leurs tests et prend la décision de programmer une deuxième session de rattrapage R1 et de les convoquer dans un lieu restant à fixer pour les 16-17.10.2021 :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY EN ATTENTE DE RATTRAPAGE
BERSAN Maxime	ALPES	R1P	Echec blessé	We 16-17/10
CHILOTTI Sébastien	CÔTE D'AZUR	R2	Echec blessé	We 16-17/10
D'ANTONIO Lionel	PROVENCE	R2	Echec	We 16-17/10
MARINSALTI Alexis	CÔTE D'AZUR	AR2 - Cand R2	Echec blessé	Abs AR blessé 15/10
MOUDERY Philippe	PROVENCE	AR2	Echec	We 16-17/10
SAÏ Rayan	PROVENCE	JAL1	Echec	Abs rep 14/09
WOLFF Benoit	GRAND VAUCLUSE	R2 - R1FU	Echec	We 16-17/10
ZIBOUCHE Mohamed Anouar	PROVENCE	JAL1	Echec	We 16-17/10
MESSAOUDI Anas	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs Pro	Velaux 05/09	Echec

La CRA les informera très rapidement par mail, une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés pour ce rattrapage.

<u>Rappel du Règlement Intérieur</u> : En cas de non-validation du test de rattrapage R1, 2 conséquences pour l'Arbitre concerné :

- **si échec partiel dans les temps réalisés de la catégorie inférieure = désignation par la CRA dans la catégorie inférieure sans observation et rétrogradation en fin de saison.**
- **si échec total = pas de désignation CRA et rétrogradation en fin de saison**

Passage obligé de la session de rattrapage R1 avant le 31.10 de la saison (sauf raisons médicales).

Le Bureau Exécutif de la CRA précise également que les Arbitres précités non blessés resteront désignés en tant qu'Arbitres Assistants sur des matchs de niveau inférieur à celle de leur catégorie liée à leur affectation.

2) <u>Liste des Arbitres ayant été absents pour raisons médicales les 21-22.08 ou le 05.09.2021.</u>
En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe D et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests et les convoquera, soit lors de la session des 16-17.10, soit en fonction de leur reprise d'arbitrage :

NOM - Prénom	District	Nouvelle Dénomination Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY EN ATTENTE DE REPRIE D'ARBITRAGE	TEST PHY 1° session
BARHOUMI Bilel	VAR	R1	abs	AR Blessé 24/09	abs rep 14/09
CHABANE Loic	CÔTE D'AZUR	R2 - R1FUP	abs	AR Blessé 19/09	We 16-17/10
DEFERRO Rémy	CÔTE D'AZUR	JAL1P	abs	AR Blessé > 08/10	abs rep 14/09
DONADIO Julien	GRAND VAUCLUSE	R2	abs	AR Blessé 19/09	We 16-17/10
DOUAY Gaëtan	CÔTE D'AZUR	R1	abs	AR Blessé > 10/11	abs rep 14/09
EL BELGHITI Amine	ALPES	JAL1	abs	AR blessé > 30/09	plus tard
FALASCHI Dylan	PROVENCE	JAL1	abs med à con	AR att justif	abs rep 14/09
GRUT Antoine	PROVENCE	AR1	abs	AR Blessé > 01/11	abs rep 14/09
MARESNI Nabil	PROVENCE	R2	abs	AR Blessé > 13/10	We 16-17/10
YOUSSEF Walid	CÔTE D'AZUR	AR2	abs	AR Blessé > 13/10	plus tard
ZAFRILLA Mélanie	CÔTE D'AZUR	R1FE	abs	AR médical 30/11	abs rep 14/09

3) <u>Liste des Arbitres ayant été absents pour des raisons autres que médicales les 21-22.08 ou le 05.09.2021.</u>

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	21-22/08 OK/ Echec/abs	session SUPP /	TEST PHY 1° SESSION ET RATTRAPAGE R
BOUAKSA Hakim	VAR	AR2	abs	NON CRA	Abs rep 14/09
DAMIR Guillaume	PROVENCE	JAL1R	abs	AR Blessé > 24/09	Plus tard
DARRAZ Foed	CÔTE D'AZUR	REP	abs	AR blessé > 04/10	We 16-17/10
DULIN Téhono	VAR	JAL1	abs	NON CRA	Abs rep 14/09
EL-FAHMI Ayoub	CÔTE D'AZUR	JAL1	abs	NON CRA	Abs rep 14/09
LARBI Saber	CÔTE D'AZUR	AR2	abs	Abs Pro Justif reçu	Abs rep 14/09
MERZOUG Abdelkarim	GRAND VAUCLUSE	R2	abs	NON CRA	Abs rep 14/09
MILLET Valentin	PROVENCE	JAL1R	abs	INDISPO 31/12	Abs rep 14/09
OUGHCHA Zakaria	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs	oui CRA	Abs Boul 19/09
RHZIOUI Omar	ALPES	JAL1	abs	NON CRA	Abs rep 14/09
SMOUNI Hicham	VAR	R1	abs Pro	AR blessé > 06/12	Abs rep 14/09

La CRA les informera très rapidement par mail, une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés pour cette troisième session complémentaire programmée les 16-17.10.

Pour les Arbitres toujours blessés à cette date, ils seront convoqués en fonction de leur reprise d'arbitrage.

Passage obligé de la session complémentaire avant le 31.10 de la saison en cours (sauf raisons médicales).

Le Bureau Exécutif de la CRA informe les Arbitres précités qu'ils ne pourront être désignés sur la période comprise entre ce 21.09.2021 et la date de leur participation à cette troisième session.

Ne seront pas admis à participer à ces tests, les Arbitres qui n'auront toujours pas régularisé la validation de leur dossier médical ou l'enregistrement de leur licence ou qui n'auront pas transmis au service compétition de la Ligue dans le cadre du pass sanitaire, l'attestation de vaccination ou de **test PCR et ceci, avant la date du vendredi 15.10.2021.**

Copie de cette décision transmise aux Présidents de CDA

DECISION 19 – 21.09.2021 – Demande d'HOLLECKER Sébastien de mettre un terme à son titre d'Arbitre de Ligue JAL1 et de le remettre à la disposition de son District :

La CRA a reçu en date du 10.09, un mail de l'Arbitre de Ligue JAL1 Sébastien HOLLECKER informant la CRA, qu'il souhaite mettre un terme avec effet immédiat au titre d'Arbitre de Ligue.

Il fait part également de son désir de se remettre à la disposition de son District pour la saison 2021/2022.

En application de l'Article 29 de son Règlement Intérieur, la CRA précise que tout Arbitre de Ligue qui demande à être remis à la disposition de son district, conserve son titre d'Arbitre de Ligue pour une durée maximale d'une saison.

L'Arbitre sera autorisé à présenter sa demande de réintégration au plus tôt après avoir passé une saison complète en District et devra remplir les conditions du présent Règlement.

Le Bureau Exécutif de la CRA donne son accord par rapport à cette demande, Sébastien HOLLECKER est donc remis à la disposition de son District à compter de ce jour 21.09.2021.

Cette décision est transmise au Président de sa CDA.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES – OBSERVATEURS – CDA AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA
La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 10.09 : mail envoyé à toutes et tous les Arbitres de Ligue n'ayant pas validé les tests physiques pour la programmation des sessions complémentaires le 19.09, le 17.10 ou à une date ultérieure (blessés).
- Le 14.09 : mail envoyé à tous les Formateurs FIA des Districts pour le stage prévu à BOULOURIS le 18-19.09.
- Le 14.09 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue relatif aux horaires de passage et fiche de temps pour les tests physiques du 19.09.
- Le 19.09 : mail envoyé à toutes et tous les Arbitres de Ligue les informant du fonctionnement de la plateforme et son ouverture pour les tests techniques N°1 de septembre 2021.
- Le 20.09 : mail envoyé à tous les Présidents de CDA relatif au recueil de questions techniques pour l'examen de candidats Ligue de Février 2022.

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES AU 21.09.2021

Sont en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- ZAFRILLA Mélanie : du 12.03.2021 au 30.11.2021
- GRUT Antoine : jusqu'au 01.11.2021
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 13.10.2021
- DEFERRO Rémy : du 11.08 au 08.10.2021
- DOUAY Gaëtan : du 13.08 au 10.11.2021
- EL BEGHITI Amine : du 01.08 au 31.10
- MARESNI Nabil : du 30.07 au 13.10.2021
- CHABANE Loïc : du 20.08 au 28.09.2021
- BARHOUMI Bilel : du 20.08 au 24.09.2021
- DONADIO Julien : du 21.08 au 20.09.2021
- MOUDERY Philippe : du 23.08 au 08.10.2021
- MARINSALTI Alexis : du 24.08 au 26.09.2021
- DARRAZ Foed : du 03.09 au 04.10.2021
- DAMIR Guillaume : du 08.09 au 23.09.2021
- SMOUNI Hicham : du 13.09 au 06.12.2021
- FALASCHI Dylan : du 16.08 au 31.12.2021

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES JUSQU'AU 24.10.2021

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace portail des Officiels.
La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

*****

L'ordre du jour ayant été transmis, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu être présents à cette visioconférence du 21.09.2021.

*****

Réunion Plénière CRA/CDA Le 02.10.2021

Prochaine réunion du Bureau Exécutif CRA Le 04.10.2021

*****

Président	**Secrétaire**
Karim ABED	**Noël RIFFAUD**